

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 septembre 2025

RÉSILIENCE DES INFRASTRUCTURES CRITIQUES ET RENFORCEMENT DE LA CYBERSÉCURITÉ - (N° 1112)

Adopté

N° CS441

AMENDEMENT

présenté par
Mme Le Hénanff, rapporteure

ARTICLE 42

À l'alinéa 15, substituer au mot :

« est »,

le mot :

« serait ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.